

L'UNSA interpelle les principaux candidats démocrates

Le Conseil constitutionnel vient d'officialiser les candidatures pour l'élection présidentielle. Conformément à la décision de son bureau national, le secrétaire général de l'UNSA a donc saisi les principaux candidats démocrates d'une demande de rencontre en leur adressant le document adopté par nos instances syndicales nationales, publié dans le dernier numéro d'UNSA Magazine.

Consultez le dossier « l'UNSA interpelle les principaux candidats démocrates » :

www.unsa.org

Non à la « clause Molière »

L'introduction dans les marchés publics d'une clause dite « Molière » par un certain nombre de collectivités rappelle à ceux qui l'auraient oublié que la France est bien entrée en campagne électorale.

Faire de la compétence linguistique une condition de passation des marchés a tout à voir avec un positionnement politicien et bien peu avec les réalités économiques, techniques et sociales qui devraient d'abord motiver des choix de cette nature.

L'UNSA n'ignore pas les difficultés posées par le dumping social, notamment par détournement ou non-respect des conditions de détachement des travailleurs.

La réponse est d'abord européenne avec la révision de la directive « détachement » qui doit pleinement garantir le principe « à travail égal, salaire égal ».

Elle passe aussi par l'intensification des contrôles au niveau national. Dans cet esprit, la création récente d'une carte professionnelle est un outil bien plus efficace et utilisable que le contrôle linguistique, dont on ignore d'ailleurs qui serait compétent pour l'exercer.

Le repli national vision « clause Molière », piètre copie de la préférence nationale, éloigne de l'Europe où se trouvent les solutions.

Cela exposerait, de plus, à des réponses du même type sur les marchés européens à l'égard des salariés français qui sont nombreux à y travailler sous statut de détachés.

L'UNSA ne peut que le condamner et appeler les responsables politiques républicains à assumer pleinement leurs responsabilités pour faire avancer le combat européen et son volet social.

Une rencontre de la CES autour des discriminations au travail pour les personnes lesbiennes, gaies, bi et trans

La CES a relancé ses travaux autour des questions LGBT (lesbiennes, gaies, bi et trans) et plus spécifiquement des discriminations au travail. Cela s'est traduit par la désignation d'un correspondant au sein de chaque organisation syndicale membre, puis, l'organisation d'une rencontre/formation les 21, 22 et 23 février dernier à Bruxelles.

L'UNSA a désigné Nicolas Gougain comme correspondant auprès de la CES.

Ancien porte-parole de l'Inter-LGBT au moment du débat sur le mariage pour tous, il a donc représenté l'UNSA à cette rencontre.

Près de 40 correspondants de toute l'Europe se sont retrouvés afin d'échanger sur les discriminations au travail mais aussi réfléchir collectivement aux moyens de lutter contre les stéréotypes et à construire des stratégies au niveau local, national ou européen.

En effet, les différentes enquêtes de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) montrent que les personnes LGBT subissent encore des discriminations et ont du mal à être acceptées dans le monde du travail. A l'instar de ce que révèle -pour la France- le baromètre du Défenseur des Droits et de l'OIT, en 2012, 1 personne sur 2 estime que "révéler son homosexualité à son entourage professionnel contribuerait à mettre mal à l'aise les collègues de travail".

Face à ce constat, les différentes organisations syndicales représentées ont estimé qu'il était important d'agir à tous les niveaux : par la sensibilisation des adhérents, par des prises de positions publiques et la participation à des événements de visibilité, par la négociation de nouveaux droits dans le cadre des accords collectifs.

Outre l'obtention de nouveaux droits, il s'agit d'obtenir un environnement bienveillant, que ce soit dans le public ou le privé. De ce point de vue-là, l'UNSA doit se mobiliser et réfléchir d'ores et déjà à des modules de formation pour les militants syndicaux.

Par ailleurs, l'UNSA manifestera son engagement et sa solidarité avec les personnes LGBT en participant à la prochaine Marche des Fiertés à Paris. Enfin, la CES se servira des travaux et échanges réalisés lors de cette dernière rencontre pour élaborer une nouvelle déclaration et -nous l'espérons- en dégager de nouveaux axes stratégiques pour les années à venir en matière de lutte contre les discriminations à l'encontre des personnes LGBT.

L'UNSA a participé au comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats

L'UNSA, représentée par Luc Bérille, secrétaire général et Emilie Trigo, secrétaire nationale, a participé au Comité Exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES) qui s'est tenu les 15 et 16 mars dernier à Malte, à l'invitation des organisations syndicales maltaises à l'occasion de la présidence du Conseil de l'Union européenne par Malte de janvier à juin 2017.

Ce comité exécutif a été l'occasion d'aborder l'organisation de la conférence de mi-mandat de la CES intitulée « SOS pour les travailleurs européens » qui se tiendra en mai prochain à Rome qui sera l'occasion de célébrer les 60 ans du traité de Rome, de la mise en place d'un fonds de solidarité pour la Turquie, destiné notamment à apporter une aide juridique aux travailleurs et fonctionnaires turcs victimes de la répression, de licenciements ou de suspensions, d'arrestations ou de détentions.

Ont aussi été abordées les questions afférentes au nouveau paquet services européens et à la proposition de la Commission européenne pour la révision du règlement 883 portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale.

La CES a rappelé, par une résolution, sa position en faveur d'une politique européenne progressiste en matière de commerce rappelant la nécessité d'exclure les services publics de tous les accords commerciaux, et d'éviter les listes négatives et les clauses dites « de suspension » et insiste sur la nécessité de transparence dans toute négociation en matière de commerce ou d'investissement, de contrôle démocratique par les parlements européen et nationaux et de consultation des partenaires sociaux et des organisations de la société civile.

Ce comité exécutif a été marqué par les interventions d'Evarist Bartolo, ministre maltais de l'Education et de l'Emploi, de Joseph Muscat, Premier ministre maltais qui a affirmé que « l'Europe sans droits sociaux n'est pas l'Europe ! » et de John Evans, secrétaire général de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE.

L'UNSA a participé à la conférence finale de l'académie des jeunes futurs cadres syndicaux à Madrid

L'UNSA a participé à la conférence finale de l'académie des jeunes futurs cadres syndicaux du 7 au 9 mars 2017 à Madrid, au sein de l'école-Julian Bestero de l'UGT.

Cet événement financé par l'Union européenne, a permis d'évaluer les objectifs des 5 sessions de formation qui se sont déroulées depuis août 2016.

Les stagiaires ont présenté en groupe les compétences acquises dans chaque formation :

- 1. L'emploi des jeunes et leur droit au travail, principaux défis des jeunes de 15 à 24 ans : les jeunes sont garants de la préservation de nos droits fondamentaux et sociaux.
- 2. Les normes internationales du travail, la liberté syndicale, un emploi de qualité (#DecentWork fêté le 7 octobre).
- 3. La formation tout au long de la vie : les syndicats ont un rôle à jouer dans la formation des travailleurs et travailleuses pour l'acquisition ou le développement des compétences essentielles, fonctionnelles, personnelles, etc.
- 4. La communication vitale et essentielle, elle doit être organisée et commune.
- 5. Le dialogue social et les accords collectifs sont capitaux : négocier de manière commune dans l'intérêt des nôtres.

Le 8 mars, journée des droits des femmes, a été consacré à un échange sur la situation en Europe et en Turquie.

Les jeunes femmes dans le mouvement syndical sont encore trop peu nombreuses et manquent de représentativité et visibilité.

Les Européennes luttent pour briser le plafond de verre et négocier l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

En fin de journée, les militants ont participé au mouvement organisé par les associations et syndicats de Madrid.

Les derniers travaux concernaient l'implantation de la garantie jeunesse en Europe, confrontée à notre expérience de jeunes syndicalistes de terrain.

La dimension européenne, internationale, interculturelle donnée par la composition de nos groupes a permis de définir des pistes d'actions pour réussir sa mise en application dans nos pays.

Non à l'expulsion des syndicats de la Bourse du travail de l'Essonne

Samedi 18 mars, face à une salle comble, les représentants nationaux des syndicats ont renouvelé leur soutien aux syndicats menacés d'expulsion de la Maison des syndicats d'Evry.

Dans son intervention, Martine Vignau, secrétaire nationale, a considéré que ce déplacement est seulement motivé par la volonté de porter atteinte à la visibilité de la maison des syndicats et, par voie de conséquence, de porter atteinte à l'existence et l'activité du mouvement syndical.

L'Essonne, Evry n'est pas un cas isolé. Toulouse, Evreux, Chateauroux... et d'autres ont eu aussi des soucis pour faire respecter leurs droits car depuis la création des bourses du travail, la maison des syndicats est un élément constitutif et incontournable du syndicalisme français.

L'UNSA demande une véritable concertation entre les différents acteurs (syndicats, Conseil départemental, préfecture) afin de trouver la solution adaptée à l'activité du mouvement syndical sur l'Essonne c'est-à-dire rester place des Terrasses de l'Agora

L'UNSA a participé au jury du Prix du roman d'entreprise et du travail

Depuis 2009, « Place de la médiation », concepteur du Prix du roman d'entreprise s'est associée à Technologia et à l'ANDRH (Association nationale des DRH), en partenariat avec la mutuelle UMC et l'hebdomadaire Marianne, pour co-organiser cette opération qui récompense un auteur pour la lucidité de son regard sur le monde du travail et les qualités littéraires de son ouvrage.

L'UNSA, représentée par Émilie Trigo, secrétaire nationale et par Françoise Def, conseillère nationale, a participé au jury du prix 2017 qui a primé « Le grand marin » de Catherine Poulain.

Parmi la sélection des douze romans en compétition, trois romans restaient en lice : « Chanson douce » de Leïla Slimani ; « Police » de Hugo Boris et « Le grand marin » de Catherine Poulain qui a reçu le prix au cours d'une cérémonie présidée par Myriam El Khomri, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.